

AULNAY-SOUS-BOIS

Boulevard Marc Chagall

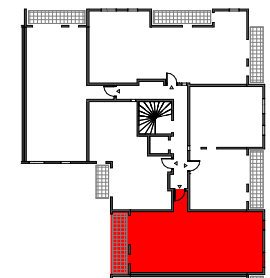
3 PIECES

Cage : D - **D64** - 6ème étage

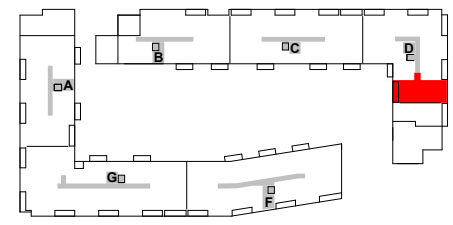
ENTREE	2.52 m²
SEJOUR / CUISINE	29.33 m²
CHAMBRE 1	12.16 m²
CHAMBRE 2	12.07 m²
SALLE DE BAINS	4.88 m²
WC	2.94 m²
DEGAGEMENT	4.31 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	68.20 m²

LOGGIA	7.19 m²
SURFACE TOTALE EXTERIEURE	7.19 m²

La surface totale peut varier de + ou - 2dm² de la somme des surfaces de toutes les pièces.



CAGE



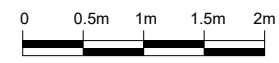
BATIMENT

PLAN DE RÉSERVATION

2025INDICE : a

LÉGENDE

F Fenêtre	AL Allège (45 cm)	S Seuil	DEP Descente eau pluviale	LV Lave-vaisselle	RGT Rangement	 Gaine technique
PF Porte-Fenêtre	ALV Allège vitré	GC Garde-corps	REF Réfrigérateur	LC Lineaire complémentaire		 Soffite
FI Vitrage fixe	VR Volets roulants	PV Pare-vue	LL Lave-linge	TRI Espace tri des déchets		 Tableau électrique



Les cotes, gaines, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportés à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente. Les radiateurs ainsi que les sèche-serviettes ne sont pas représentés.

Les hauteurs de seuils sont approximatives et indiquées sur le plan à titre informatif. Elles ne dépasseront pas hauteurs de 15cm et 20cm respectivement pour les loggias et les terrasses.

Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et à ceux liés au lavage du linge sont représentés en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau ; aucun de ces éléments n'est fourni. La forme des jardins (pente et talus) n'est pas figurée ou l'est à titre indicatif : l'emplacement des arbres, arbustes et plantations éventuelles n'est pas contractuel.